

festival

Prokino : une 26^e édition ? Pas si simple

Si la logique permet d'imaginer une 26^e édition pour Prokino, les choses ne sont pas si simples. La petite équipe bénévole s'interroge.



Le réalisateur Thomas Arslan présent lors de la soirée de clôture.

Le déroulement de cette 25^e édition de Prokino n'est pas du tout la cause des interrogations des bénévoles qui, depuis un quart de siècle, tiennent à bout de bras toute l'organisation de ce rendez-vous annuel du festival de cinéma

allemand. « Nous sommes contents de cette édition anniversaire, mais pour la suite, nous voulons prendre le temps de la réflexion pour la suite... », assurait sans plus de précision Jacques Burlaud, vendredi soir, lors de la soirée de clôture.

En présence notamment de Pascal Brindeau, maire et président de la communauté du Pays de Vendôme, Francis Hémon, maire de Lunay en charge de la culture à la CPV, Bernard Bonhomme, conseiller général, Christian Loiseau, adjoint à la culture... D'autant plus satisfait que cette édition anniversaire, réunissant 25 films et 37 séances au Ciné-Vendôme et bénéficiant de la présence de plusieurs réalisateurs, a été marquée par un record de fréquentation. Pas



L'équipe des bénévoles : Jacques et Nathalie Burlaud, Paulette Coulon, Colette Chevallier, Bernard Dérue.

moins de 6.000 spectateurs dont 4.500 scolaires venus de toute la région Centre. Une édition dont la moitié du budget soit 20.000 € est assurée par de l'autofinancement, le reste donnant lieu à des par-

tenariats privés ou des aides publiques. Dont le Ministère de la culture, la Région, le Département, la CPV, l'Académie.

E.V.

patrimoine

Ça vient d'où et ça coûte combien ?

L'autre vendredi, M^e Philippe Rouillac organisait à l'hôtel des ventes de Vendôme une journée d'expertise gratuite. Ces journées sont l'occasion pour de nombreux Vendômois de connaître la valeur réelle d'objets parfois oubliés dans les greniers. Et surtout d'en connaître l'histoire.

Ainsi, Jeanine et Marc viennent tous les deux ans : « Surtout pour connaître le prix des objets car nous avons beaucoup ceux chinés aux puces, il est temps de faire du vide. » Ces objets n'attirent pas les nouvelles générations, alors Jeanine essaie de les vendre en brocante une fois par an. Elle est prête, étiquettes en main, à coller directement les prix annoncés par M^e Rouillac et se



Des objets très divers soumis à expertise.

montre surprise : « Je ne pensais pas que cela valait autant, on m'avait dit que cela ne valait rien ! »

Après avoir examiné des ob-

jets très différents comme des pièces de monnaie anciennes, des couverts en argent massif, un vase en demi-cristal signé Baccarat, un écrin de daguer-

réotype en velours frappé et entourage en métal frappé datant de 1840, une "vierge d'accouchée" de Quimper, M^e Philippe Rouillac passe la main à son fils Aymeric, pour l'estimation d'un foulard en soie dessiné par Cocteau et servant de programme pour une exposition de peinture au Palais Royal. Jeanine et Marc sont repartis satisfaits, avec tous leurs objets estimés entre 500 et 600 euros au total.

Cor. NR : Élisabeth Muzica

Les caméras de France 3 national étaient également présentes dans le cadre d'un reportage pour la future émission « Jour de brocante », pour une rubrique sur l'expertise avec comme intervenants réguliers les Rouillac, père et fils. Première diffusion ce 27 avril.

E.V.

Prochain conseil le 2 juin à 20 h à la salle des fêtes de Villetrun.

vendômois rural

Désignation des six vice-présidents

Réunis vendredi soir à Villers-le-Régulier, les 29 délégués du Vendômois rural ont désigné les membres des diverses commissions. Le président Michel Biguier, maire de Villers-le-Régulier, qui a en charge le développement économique et l'agriculture, a donné lecture des délégations données aux six vice-présidents : 1^{er} Claude Bordier (Naveil) est en charge

de la politique de l'habitat, du cadre de vie, du développement durable, des services aux habitants ; 2^e Yves Ménard (Villiers) suivra l'intercommunalité, la mutualisation, les services aux communes ; 3^e, Pascal Bardin (Sainte-Anne) l'urbanisme, l'aménagement de l'espace, tourisme, patrimoine et haut débit ; 4^e Patrick Brionne, (Mazangé) les tra-

vaux et voirie ; 5^e Nicole Jeantheau (Areines), finances et fiscalité ; 6^e Sylvie Norguet (Villiersfaux) communication et site internet. Les indemnités brutes mensuelles étaient réparties de la façon suivante : 1.568,11 € pour le président et 627,24 € pour chaque vice-président. Alors que la CVR n'a pas la compétence enfance et que les communes n'appar-

tiennent pas aux mêmes SI-VOS (syndicat scolaire), les élus débattaient des rythmes scolaires, décidés à mettre en commun leur réflexion autour d'un premier échange entre Naveil et Villiers.

E.V.

Prochain conseil le 2 juin à 20 h à la salle des fêtes de Villetrun.

aujourd'hui

- > **Pharmacie.** Appeler le 32.37 (0,34 €/mn).
- > **Bibliothèques.** Centrale, 10 h à 12 h, 13 h 30 à 19 h ; discothèque, 13 h 30 à 19 h ; multimédia, 13 h 30 à 18 h, 02.54.89.43.66 ; Les Rottes, de 15 h 30 à 18 h, tél. 02.54.89.46.15.
- > **Piscine.** Rue des Maillettes, de 9 h 30 à 10 h 30 (3^e Âge), de 12 h à 13 h 30 et de 15 h à 18 heures.

utile

La Nouvelle République
24, rue Poterie, tél. 02.54.77.06.10,
fax 02.54.73.14.70, courriel :
nr.vendome@nrco.fr

Abonnements

Postal ou porté à domicile :
la ligne des abonnés,
tél. 0.825.31.70.70 (numéro
Indigo 0,15 € TTC la minute).

Publicité

NR Communication,
tél. 02.54.77.18.86,
fax 02 54 73 14 70
courriel : gaylord.duchet@
nr-communication.fr

état civil

Le 18 avril

Naissance

Lise Nampheng Kham, Naveil.

Publications de mariage

Sylvain Pichot et Vanessa Petrovic,
domiciliés à Vendôme.

à l'agenda

> Notre-Dame de Villethiou.

Maître Philippe Rouillac présentera « Notre-Dame de Villethiou : de sa construction à l'apogée du pèlerinage », une conférence donnée à l'issue de l'assemblée générale de l'association œuvrant pour la sauvegarde de l'édifice. Rendez-vous vendredi 25 avril, à 20 h, salle de la Cité, 9 rue Anatole-France, à Saint-Amand-Longpré.

thoré

Conseil municipal
mercredi

Le conseil municipal de Thoré se réunira à la mairie le 23 avril à 20 h 30, afin d'examiner l'ordre du jour qui comprendra notamment le vote des taux, les budgets, la subvention au CCAS et aux associations, les fournitures scolaires. Également la désignation de douze commissaires titulaires et douze commissaires suppléants à la commission communale des impôts, de deux délégués au Comité des étés et des représentants dans les différents syndicats, l'annulation du projet d'acquisition du hangar agricole rue de la Nouette, etc.